L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 12 AOUT 1893.

Beati Possidentes.

Comme preuve qu'un faible placement d'argent peut fructifier abondamment et promptement, la bonne fortune échue à M. Philippe Baumann, emballeur à la grande maison de tissus Richardson, Williams et Cie, a été racontée hier à un représentant de l'Abeille de la façon suivante: Mardi matin, un peu avant le tirage de la Loterie de la Louisiane, M. Baumann achetait une fraction de billet au débit de cigares situé à l'angle des rues St-Charles et Canal. Le vendeur lui demanda s'il avait un numéro préféré, et comme il se confiait au hasard, il lui répondit que non; son seul désir étant de gagner un lot quelconque. Un cinquième du billet No 673 lui fut donné. Sans même y jeter les yeux il l'enfouit dans sa poche, en paya le prix, un dollar, et reprit le chemin de son magasin. Le soir, quand il se rendit chez lui, pas avant il apprit des nouvelles du tirage—sa fraction de billet avait gagné $15,000, le cinquième du lot de $75,000. Le mercredi matin, M. Bauman consulta la liste officielle du tirage et se présenta au bureau de la Compagnie, où lui fut fait le plus courtois accueil, et où un chèque de $15,000 sur la Banque Nationale de la Louisiane lui fut remis en échange de son carré de papier. M. Baumann est Alsacien de naissance, mais habite la Nouvelle-Orléans depuis son enfance. Il est maintenant dans la fleur de l'âge; sobre, industrieux et en l'emploi de la maison Richardson, William & Cie., depuis quatorze années. A ce représentant du journal il a dit que sa bonne fortune ne lui avait pas *fait perdre la boule*. Qu'il resterait en place et que son premier placement d'argent serait l'achat d'un *home* pour sa famille. Il voit son bonheur d'un œil calme, bien que joyeux, naturellement, de la petite fortune que lui a value sa chance. Il a ajouté: "Ma crainte a été qu'une erreur ne se fut glissée dans la publication de la liste par les journaux du soir; mais quand j'ai vu la liste officielle, je sentis bien que l'argent me serait aussi certainement remis que si déjà je l'avais en ma possession."

Le bruit est assez généralement répandu que J. Dowling, anciennement conducteur sur le chemin de fer Louisville & Nashville, et actuellement employé par la compagnie du chemin de fer "East Louisiana", lui aussi, possédait un cinquième du billet qui a gagné le gros lot. La fraction du billet a été mise en collection à la Banque Nationale de la Louisiane.

Avis.

$75,000. Nouvelle-Orléans, 9 août 1893.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un cinquième du billet No 673 tirage à numéro simple, Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante Quinze Mille Dollars, le mardi, 8 août 1893, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du dit billet au bureau de la Compagnie.

PHILIP BAUMANN,
Packer, Richardson, Williams & Co., Nlle-Orléans, Lne. 12 août—

Avis.

$75 000. Nouvelle-Orléans, 9 août 1893.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, un cinquième du billet No 673, tirage à numéro simple Classe H, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante-quinze Mille Dollars, le mardi 8 août 1893, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank sur présentation du dit billet au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA,
Commis au change, Louisiana National Bank.

PETITES ANNONCES.

PERDU, en allant par la rue de l'Esplanade jusqu'à St-Claude, puis jusqu'au chemin du Bayou, à a rue Remparts et à la rue du Quartier, un solitaire, bouton à vis, monté en diamant. Une récompense libérale sera payée à la personne qui rapportera le bijou au bureau de l'*Abeille*. 8 août—1 semaine.

Mme JACOB, 188 Canal, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct.—dim.

PERDU

Mercredi soir, 2 août 1893, à onze heures, rue du Canal, de la rue Franklin à Tchoupitoulas, un portefeuille renfermant: 1° Trois certains Billets à ordre tirés par Pascal Lestelle à son propre ordre et par lui endossés datés le 24 juin 1893 et payables un an après date, un pour la somme de $4,500.00, un autre pour la somme de $3,700 00 et le troisième pour la somme de $1,500 00, tous stipulant qu'ils portent un intérêt de 6 0|0 par an de leur maturité jusqu'à paiement et paraphés Ne Varietur par J. R. Legier, notaire public, pour les identifier avec un acte d'hypothèque de la date du 24 juin 1893 en faveur de Jean Marie Cabos; 2° aussi trois billets de $10.00.

Une récompense libérale sera payée à qui rapportera les dits billets à J. M. Cabos, aux soins de J. R. Legier, notaire, ou à P. L. Fourchy, avocat, 3½ rue Carondelet. Le paiement des dits billets ayant été arrêté, avis ayant été dûment donné à celui qui a tiré les dits billets.
4 août—3f en 10 j

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

A LOUER—La magnifique résidence Blanc. Un grand et joli terrain, bien arrangé, faisant face au Bayou St-Jean et la rue Esplanade. La propriété vient d'être réparée et mise en parfaite condition. Elle est maintenant une des plus jolies résidences de cette ville. S'adresser à Geo. Denègre, 33 rue Carondelet. 9 août—

A VENDRE.

A VENDRE—Maison, briques, 3 étages, 243 Dauphine. S'adresser sur les lieux ou à Ovide LeBesque, 130 Passage de la Bourse. 6 août—7f

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme M. A. Permenter vs Mme E. Johnson Vidon.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE Orléans.—No 13,379—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité, siégeant pour l'Honorable Léon L. Labatt, absent sur congé, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Maison de Cour, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI, 23me jour d'août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles, un perroquet, un geai, un lot de plants de fleurs.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
12 août—12 17 23

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James A. Dowling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,816—Division D—Attendu que Mme Elisabeth Ward, Veuve de James A. Dowling, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James A. Dowling, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 août—12 16 20

Succession de Mme Evelina Van Buren.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,059, Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Sidney Van Buren, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 août—12 16 20

Romano & Guerriero vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,637—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Victor Mauberret, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 août—12 16 20

Succession d'Aristide Malestracci.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,827—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 août—3 7 12

Succession de Mme Henry Schmucker (née Sieckfort).

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,788—Division C.—Attendu que Henry Schmucker a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henry Schmuckert (née Sieckfurt), décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 août—10 15 19

Succession de Herman Gehr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,860—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 août—3 7 12

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 11 AOUT—CLASSE N° 289
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
25	10	9	4	14	38	58	5	46	39	34	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature. Ce 11 août 1893—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
EDGAR PILIÉ.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE ÉNORME sa franchise a été faite partie de la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action..........$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu mensuellement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, au Théâtre St-Charles, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

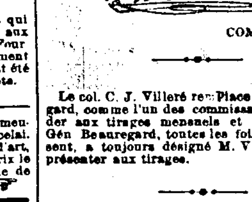

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages.

...rons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentées à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prez La. Nat. Bank
JNO. H. O'CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—AU—

THÉATRE ST-CHARLES,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 SEPT. 1893.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit		$75,000
1 Lot de..	20,000,	..	20,000
1 Lot de..	10,000,	..	10,000
1 Lot de..	5,000,	..	5,000
2 Lots de.	2,500,	..	5,000
5 Lots de..	1,000,	..	5,000
25 Lots de..	300,	..	7,500
100 Lots de..	200,	..	20,000
200 Lots de..	100,	..	20,000
300 Lots de..	60,	..	18,000
500 Lots de..	40,	..	20,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$100, soit......	$10,000
100 Lots de	$60, ...	6,000
100 Lots de	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit......	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980

3.434 Lots se montant à..... $265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5½ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.;

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance d'un lot.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 11 août 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$5,352,816 00	$676,485 00
Même temps la semaine dernière	6,098,222 00	1,002,751 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

Compilé par Thos C. Herndon, Directeur.

ACTIF

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$3,759,100 00
Autres items, comptant	584,300 00
Change à vue sur N. Y.	1,540,300 00
Change étranger	43,000 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	383,900 00
Prêts et escomptes	19,691,300 00
Autre actif comptant	4,112,900 00
Total	$30,114,600 00

PASSIF:

Circulation	817,000 00
Dépôts	17,230,500 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	1,081,200 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	2 544,000 00
Autre passif comptant	247,200 00
Total	$21,919,900 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders	——	224,800
Prêts	——	190,000
Dépôts	——	667,900
Dû aux banques et banquiers	——	25,400
Change	305,400	

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97@97½c.; argent mutilé américain 64@67 par oz; dollars mexicains, nominaux; sols péruviens, nominaux; pesos chiliens, nominaux; argent anglais, par £, $4 60@4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 18½@19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est bonne et le montant limité, et les taux sont fermes.

Papier exceptionnel	8
Do A1	8
Prêts sur garanties collatérales	7
Time do do	8
Papier hypothécaire	7@8

New-York—Taux de l'argent offert à 3.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 4 0|0; consols 97 15|16 pour l'argent, 98 1|16 pour l'accompte; U. S. 4's —.

Paris—Rentes—98 97½.

Argent en lingots (par once fin) — Londres 34⅝; New York 73½; Nouvelle-Orléans 74½.

CHANGE.

REISCHMARKS—93

Le STERLING est irrégulier et nominal.

Commercial (60 jours)	475 @—
Traites de banques (60 jours)	481

Les FRANCS sont irréguliers et nominaux.

Francs de commerce (60 jours)	5.30
Traites de banques (60 jours)	5.21¼

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est irrégulier et nominal.

Traites de commerce $5 00 à 7 50 d'escompte.

Traites de banques pour collection au pair.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

10 actions du Carrollton RR. Co	118¾
$6,000 Extended Crossman Bonds	100
11 actions N O Brewing Ass'n	61
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.	
$2,000 New Consols	89½
$1,000 Bons à prime	158
$1,000 Bons à prime	158

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	100	....
Bank of Commerce	10	14¾	16
Canal & Banking Co	100	....	160
Citizens'	100	75	77
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	15	21
Germania National	100	....	205
Germania Savings	100	250	300
Hibernia National	100	....	210
Louisiana National	100	....	169
Metropolitan	100	....	164
Mutual National	100	....	100
N. O. National	100	700	....
People's	50	88	91
State National	100	....	145
Traders'	100	....	....
Union National	100	....	123
Whitney National	100	340	370
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins.	100	52½	....
Firemen's	50	9	13
Germania Ins. Co.	100	....	94
Hibernia Ins.	100	60	80
Home Ins.	100	....	85
Lafayette	50	75	88
Merchants' Ins. Co.	100	....	....
Mechanics' and Traders	100	....	100
New Orleans Ins. Ass.	30	18	....
Sun Mutual Ins.	100	110	....
Southern Ins. Co.	100	....	....
Teutonia	100	120	130
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	118	120
Crescent City	100	....	98
Canal and Claiborne	40	35	41
New Orleans City	100	116	123
Orleans	50	61	64
St-Charles Street	50	69	....
Privilege on Carrollton RR	....	....	....
Actions diverses.			
O. C. Slaughterhouse	50	39	39½
Imp. Bonded Warehouse	100	40	....
Jefferson City Gas Light Co	100	....	....
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co	50	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	70
N. O. Waterworks Co	100	....	....
N. O. Brewing Ass	100	60	64
Jackson Brewing Co	100	90	92
N. O. Cold Storage Co	100	100	105
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	60	23	30
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works	....	....	....
S'dard F'less En. Co. of Chicago	10	....	1½
Jockey Club	100	120	....
Comb. T. Stand	....	....	....
Edison Elec. Co	....	....	....
Takamine Ferment Co	....	....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Varie. Theatre	....	....	....
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co	....	....	....
Stafford Mineral Spring	....	....	....
C. C. Furniture Co	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co	....	....	....
Louisiana Furniture Co	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0|0)	....	....	....
Bons d'Etat.			
New Consols		89	89½
Constitutional Bds		92	....
Levee Bs.			
Atchafalaya Levee Bds		86	91½
Bossier Lev. Bds		78	....
Caddo Levee Bonds		77	81
5th District Levee Bds		70	78
Lafourche Lev. Bds		90	94
Lake Borgne Lev. Bds		86	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs		....	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs		....	90
Pontchartrain L. B. 20 yrs		84	90
Red River Atch. & B. B. Bds		....	....
Tensas Basin Bonds		....	....
Bons de ville.			
Premiums		157½	158
Premium drawn number		....	210
Privilege on Premiums		....	....
City 4's		97¼	98¼
Extended Consol		99	....
Extended Crossman		99¾	100¼
Extended 6's		99	....
City 7's, old		101½	....
City 7's, new		101	....
City 7's, gold		....	....
Bons divers.			
United States 4's		....	....
Cotton Exchange Stock		....	....
Board of Trade Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb.		....	....
Sugar Exchange		....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort.		....	....
G. St. L. & N. O. R. R. Co		....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds		....	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		118⅛	120½
Morgan's L. and T. R. R. 6's		107	114
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort.		....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.		....	....
St-Charles Hotel Co. mort.		....	....
Crescent City RR. 1st		....	....
Crescent City RR. new		....	....
N. O. City Railroad Co. mort		....	113
St-Charles St. RR. Co. mort		....	....
Carrollton RR. Co. mort		....	....
Carrollton 2nds 12 yrs		....	....
Carrollton 13 yrs		....	....
Carrollton 14 yrs		....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort		....	....
N. O. Brewing Ass'n bonds		94	97
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort		....	....
Cherokee mort. Bonds		....	....
Elyton Land Company bonds		....	....
Edison Bonds		....	....
Levee S. Cotton Press mort		....	....
Cotton Exchange 1st mort		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884		....	....
State Warrants, ordinary, 1885		....	....
State Warrants, ordinary, 1886		....	....
Police certificates		....	....
School certificates		....	....
City scrip, old		....	....
City scrip, new		....	....
Jan. int. cert. on State consols		....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid State coupons No 12		....	....
Unpaid State coup. prior to No 12		....	....
State school warrants		....	....
Preferred Mexican		....	....

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 350 balles et —— à arriver.

Le marché est faible.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ½c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary	5⅝	nom	5 11|16	nom
Ordinary	6⅛	"	6 3|16	"
Good Ordinary	6⅝	"	6 11|16	"
Low Middling	6 15|16	"	7	"
Middling	7 3|16		7¼	
Good Middling	7⅝		7 11|16	
Middling Fair	8		8 1|16	
Fair	9⅛	nom	9 3|16	nom

FUTURS

Stables.

Janvier 7,54 à 7,55; février 7,62 à 7,64; mars 7,70 à 7,71; avril — à —; mai — à —; juin — à —; juillet — à —; août 7,07 à Bid; septembre 7,07 à 7,09; octobre 7,17 à 7,18; novembre 7,28 à 7,29; décembre 7,38 à 7,39.

Les ventes comprennent 17,300 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 7 3|16; à Mobile 7⅛; à Savannah 7⅛; à Charleston 7⅛; à Wilmington 7⅛; à Norfolk 7⅛; à Baltimore 7⅝; à Boston 7 11|16; à Philadelphie 8 1|16; à Memphis 7 7|16; à Augusta 7⅝.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Stable.

Cotes—Middling Gulf 7 15|16

FUTURS.

Stables.

Janvier 7,86 à 7,87; février 7,93 à 7,96; mars 8,03 à 8,04; avril — à —; mai — à —; juin — à —; juillet — à —; août 7,51 à 7,52; septembre 7,48 à 7,49; octobre 7,57 à 7,58; novembre 7,66 à 7,68; décembre 7,75 à 7,77.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,590,831 balles; même temps l'année dernière, 2,485 417 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,037,641 balles; même temps l'année dernière, 7,091,367 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,326,930 balles; même temps l'année dernière, 2,151,223 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,348,001 balles; même temps l'année dernière, 5,847,741 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 45,654 balles; même temps l'année dernière, 69,809 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 266,771 balles; même temps, l'année dernière, 415,092 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Assez bonne demande.

Cotes—4 7|16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Faciles.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme et stable.

Cotes—56 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 53½ fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 51½ fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Pas d'offres.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully Fair	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	3⅜@ 3⅞
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Ferme.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	4¾@—
Gray off white	—@—
Fancy yellow	—@—
Choice yellow	—@—
Prime yellow	4 5|16@4¼
Off yellow	4 1|16@4¼
Seconds	3 1|16@4 3|16
Refining Grades	—@—

MELASSE—OPEN KETTLE—Nominal.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good common	Nominal
Common	Nominal
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Calme.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	7 @—
Common	5½@ 6
Inferior	5½@ 6

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ÉCALÉ—Calme.

Head	2¾@4¼
Good	2½@2⅞
Fair	2¼@2⅜
Ordinary	2 @2¼
Common	1⅝@1⅞
No 2	1⅛@1¼

RIZ BRUT—Calme. Cotes du riz brut: $1 00 à 2 10.

RIZ POLI—$14 00 à 15 00.

SON—$12 00 à 13 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse: FARINE—Stable. Patents $3 35 à 3 45; extra fancy $3 15 à 3 20; fancy nominal le baril.

FARINE DE MAIS—$2 20 à —.

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:

CREAM MEAL—Choice $2 70 à —.
GRITS—$2 85 à 2 90.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 25 à — le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 50 à 51 pour le blanc, 51 à 52 pour le mêlé et 52 à 53 pour le jaune.

AVOINE — No 2 de l'Ouest 34 à 35; No 1 — à 36; Red Rust Proof Oats 28 à 30.

SON—70 à 75c.

FOIN—Prime $13 50 à 15 00; Choice $15 50 à 16 50.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$16 00 à 16 50.

VIANDES SALEES SECHES — Epaules 7¾ à —, short rib sides 8⅛ à 8¼; long clear sides —.

BACON—Epaules — à —; short rib sides 10¼ à —; long clear sides 10⅛ à 10¼; short clear sides 10¼ à —.

GRAISSE—En tierçons, raffiné, — à 7½; prime steam 9¾ à 10.

JAMBON—12½ à 13.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFÉ RIO—Prime 19¾; good 19⅛; fair 19¼; ordinary 16¾; common 15¼c. la livre.

CAFÉ MEXICAIN—Prime 19¾; good 19¼; fair 19; low fair 18¼.

BEURRE—Western Creamery—Extra 25 à —c.; extra firsts 21 à 22c.; firsts 20 à —c.; Western Dairy — Extra 19 à 21; extra firsts 17 à 18; firsts 16 à —. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams 12; twins full cream 10¾; Young America's, full cream 10¾ à 11; singles 10¾ à —. Jobbing un peu plus élevé.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ¾c. la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $12 00 par ton.

Farine de graine de coton au dépôt $22 00 à 22 50 par short ton, pour l'exportation $24 00 à 24 50 f. o. b. par long ton.

Oil cake—$24 00 à 24 50 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 35c.; refined jobbing 37c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—

Eastern — 2¼-pound à 5¾c. per yard, 2-pound 5c., 1¾-pound 4½c. Western —2¼-pound 5¾c. per yard, 2-pound 5c, 1¾-pound 4½c.

Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12½.

COTTON TIES—Arrow, 50 livres, 92½c.; steel arrow, 45 livres, 90c.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

Pommes, $2 25 à 2 50 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 5 à 6. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 75 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, — à 11c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $10 00. Currents, 6 à 7c. Marrons, par livre, 8 à 9c. Coco, par 1000, $29 00 à 30 00; coco packed, 3¼ à 3½c. pièce. Dates, par livre, 5 à 6c. Fraises 4 à 7c. Prunes $1 25 à 1 50. Pêches $1 50 à 1 75 par boîte de 1|3 de boisseau. Raisins 50 cts par boîte de 8 livres. Melons d'eau $8 00 à 15 00. Figues, par livre, 12 à 13c. Filberts, par livre 12c. Raisins de l'Ouest, par 10-lb paniers, 35c. à $1. Limons, par boîte, $4 00 à 5 00. Oranges de la Floride $3 00 à 3 25 par boîte; Messine et Palerme, $3 00 à 4 00 par boîte; Pistaches, par livre, 6 à 8½c. Pacanes de la Louisiane 4 à 20c. Ananas, par douzaine, $1 50 à 3 00. Pruneaux, par lb, 12 à 14c. Raisins par boîte, Californie, $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

NOUVELLES PATATES—$2 25 à 2 50.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 75 à 2 00.

YAMS—$2 50 à 2 75.

SQUASH—50 à 75c. le baril.

OIGNONS—$2 50 à 3 25.

AIL—Italien 45 à 75c.; de la Louisiane 25 à 35c. par macorne.

CHOUX—Home Grown $1 75 à 2 00 per crate.

CHOUCROUTE—De la Louisiane $5 00 à —.

HARICOTS—Choice Northern med. 3¾ à 4c.; Northern red kidney choice 5½; white kidney 5; pois verts 3⅛.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest $4 25 à 4 50 la douzaine; poulets $1 25 à 1 50; canards $2 50 à 3 00; oies $3 00 à 4 00; dindes nominales.

Grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 4 25; poulets $1 25 à 2 50; canards $2 50 à 3 00; oies nominales; dindes $3 00 à 3 25.

ŒUFS — Ceux de l'Ouest 13 à 14; ceux de la Louisiane 14 à 15.

SUIF—4¼c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 20c. la livre.

LAINE—Burry 8 à 11c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 12 à 12½c.; clear lake 14c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 3c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 3c.; kips 14 à 30 livres 3¼c.; peaux de veau 35c. pièce; grub sélection 2c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted No 1 3c; No 2 2c.; dry flint 4; dry salted 3c. la livre.

PELLETERIE—Otter 50c. à $1 00; castor 5 à 75c. pièce; raccoons 5 à 40c.

PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.

MOUSSE—Mêlée 2 à 2½c. la livre; grise 1½ à 3¼c.; noire 2¾ à 3¼c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 00 à 5 50 le baril; goudron de pin $4 50 à 5 00. Résine — A B C D E $1 20 à 90c; F 95c.; G $1 00; H $1 15; I $1 50; K $2 10; M $2 25; N $3 00 à 3 10; W G $3 25; W W $3 50. Essence de térébenthine 23½. Jobbing 5c. de plus le gallon.

TONNELLERIE — Barils de mélasse à $1 20; demi-barils de mélasse 75c.; kegs 65c.; boucauts de sucre ——; barils de sucre 37 à 39c.; barils de riz 37 à 39c. Cyprès bbls staves $14 50 à 15 00 par 1000; bbls poles $17 00 par 1000; hhd poles — par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; anthracite $9 00 à $10 00 le ton.; bateaux more $8 00 à $9 00 la tonne.

ALABAMA—Par Hard Corona 45c.; Corona nut coal 35c., splint coal 50c., nut splint coal 40c., Cahaba 45c.; steam coal par share $3 25 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	$....@ 2 55
Brandies, du pays, le gallon	1 50@ 3 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@ 3 50
Pomme, le gallon	2 25@ 3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	....@ 5 25
1878	....@ 6 00
1875	....@ 6 25
1870	....@ 7 00
1865	....@ 7 50
1860	....@ 8 50
1848	....@ 12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	....@ 6 00
1870	....@ 7 50
1864	....@ 9 50
1848	....@ 10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac 1880	....@ 5 50
1873	....@ 6 50
1868	....@ 7 50
1850	....@ 14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0|0 de preuve, par gallon	....@ 1 30
Ouest	1 16@ 1 18
Bourbon	1 40@ 3 50
Seigle	1 50@ 3 50
Ecosse, importé	4 50@ 5 50
Irlande, importé	4 50@ 5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	....@ 3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	....@ 8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@ 1 50
Hollande, par gallon	3 25@ 3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 60@ 3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@ 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@ 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	3 55@ 3 75
Holland, par caisse	8 50@ 9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@ 3 50
Importé Médoc, la caisse	....@ 6 00
St-Julien, la caisse	....@ 6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	....@ 6 50
Margaux, la caisse	....@ 7 00
Château Dillon, la caisse	....@ 7 50
Château Duplessy, la caisse	....@ 10 00
Pontet Canet, la caisse	....@ 10 00
Larose, la caisse	....@ 14 00
Léoville, la caisse	....@ 14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@ 24 00
Château Lafitte, la caisse	....@ 28 00
California Claret, le gallon	35@ 75
California Zinfandel, le gallon	45@ 1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50@ 60 00
Clarets de famille, la barrique	65 00@ 80 00
Richebou, la barrique	....@ 95 00
Blanquefort, la barrique	....@105 00
St-Clément, 1887, la barrique	....@125 00
Château Dillon, la barrique	....@125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	65 00@ 75 00
Château de Portels, J. Prom & Co., la barrique	90 00@110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	45@ 90
Ordinaire, la caisse	2 75@ 3 50
Importé Graves, la caisse	....@ 6 00
Importé Sauternes, la caisse	....@ 8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@ 10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	....@ 10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@ 11 50
Imp. Chât. Sudeuveaut, la caisse	....@ 15 25
Imp. Château Reussec, la caisse	....@ 16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@ 18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@ 30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@ 80 00
Importé fin, la barrique	100 00@200 00
Pints $1 de plus par caisse	
Ordinaire, la caisse	3 25@ 3 50
Madère, la caisse	4 25@ 6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@ 1 10
Madère, genuine line, le gallon	3 50@ 5 00
Muscat, la caisse	12 00@ 25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@ 1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@ 5 00
Sherry, la caisse	20 00@ 25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@ 25 00
Champagne — Rœderer carte blanche, quarts, la douzaine	....@ 30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@ 27 50
Extra Dry	....@ 31 50
Delbeck & Co.'s extra dry qrts	....@ 29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@ 28 00
D. B. Poi & Co.'s, quarts	....@ 25 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts	....@ 32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@ 32 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....@ 29 00
Bouche, extra Sec, quarts	....@ 30 50
Bouche, Sec, quarts	....@ 30 50
Bouche Riche, quarts	....@ 30 50
Pomery Sec	....@ 33 00
Veuve Clicquot	....@ 32 75
Louis Rœderer, quarts	....@ 31 00
Pints $2 de plus par caisse.	
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@ ....
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@ ....
Ale et Porter—	
Reed Bros, la douzaine	1 75
Burke, E. J., la douzaine	1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz.	$6 75@ 7 00
Crescent, par douz.	5 75@ 6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr.	5 00@ 5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 50@18 00
Trace chains, la paire	25@ 75
Ox chains, ⅜, 5-16 et ⅜, par livre	5¼@ 7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2 0@5, par douz.	2 25@ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2 0@3, par douz.	2 50@ 6 00
Lyndon B. C. No 4 0@3, par douz.	3 65@ 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz.	3 00@ 5 50
West La Dow cultivator, W-lay by discs, chacun	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	....
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.	1 25
Brent La Dow cultivator, chacun	40 00
Universal cultivator, chacun	24 00
Columbia cultivator, chacun	30 00
Brown riding cultivator, chacun	45 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3	17 50@25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30 tooth	7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun	4 25
A. B. & Co. side harrows, chacun	3 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac.	3 75
Deere's stalk cutter, No 1	32 00
Deere's stalk cutter, No 2	37 25
La Dow disc harrows	28 00
Deere disc harrows, No 1	30 00
Deere disc harrows, No 4	39 00
Hollow ware, skillets and lids	....
Anvils	10@ 13
Bar iron, basis, per cwt.	1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg	1 55
Wire nails, 50@60 basis, keg	1 60
I cut keen plows, pony x pts., list $5 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, A-O x pts., list $6 75, less 35 per cent	
I cut keen plows, B-O x pts., list $7 50, less 35 per cent	
I cut keen plows, C-O x pts., list $10 40, less 35 per cent	
I cut keen plows D-O x pts., list $11 40, less 35 per cent	
John Deere Plows—	
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun	4 ..
A. B. & Co. cast plows, ⅛-8 K pony x pts, chacun	1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Blue Beard series, steel and wood beam, 30 per cent from list.	
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.	
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.	
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50@....
Roller, for same, net	1 00@....
Georgia stocks, single	75
Georgia stocks double	1 75
Farmers' pet double stocks	1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base	8
Rope, manila, ½-inch and over, base	9
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base	11
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@10 80
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	....@ 3 00
Drop shot, tower, per bag	1 50
Buck shot, per bag	1 75
Dupont powder, small lots	3 50
Cane knives, par douz	4 75
Wheel barrows, par douz	12 50@21 00
Best coal barrows, chacun	5 50@ 6 00
Allen c. s. meal distributor	60 00@....
Clarke's c. s. meal distributor	65 00@....
Black Cap Stoves, less 50 per cent off list.	
Garland stoves, less 50 per cent off list.	
Pennant stoves, less 50 per cent off list.	
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.	

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—	
Timber No 1, 10c per linear foot	10@ 15
Scantling No 1	12 00@....
No 2	10 00@....
1x12 boards, clear	14 00@....
1x12 log through	12 00@....
1x12 merchantable	10 00@....
1x12	8 00@....
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7	15 00@....
Ceiling, stock, 1in	7 00@....
Yellow pine, dressed—	
Flooring, 1¼x3¼, clear	25 00@....
1¼x4¼ and 5¼, clear face	18 00@....
Weather boards, No 1	13 00@14 00
Ceiling, clear face	15 00@16 00
Cypress—	
Rough boards, choice and prime	20 00@22 50
Merchantable	15 00@16 00
Box	10 00@12 00
Mohogany timber, per ton	50 00@65 00
S. cedar timber, per ton	50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber, per 1000	27 50@30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split	1 50@ 2 50
Laths, per 1000	1 75@ 2 50
Alabama lime	90@ 1 00
Cement, domestic	1 50@ 1 75
Cement, imported	2 40@ 3 00
State	5 00@ 7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.	9 50@10 00
Brick, paving	11 00@12 00
Brick, ordinary	7 50@ 8 00
Sand	20@ 25
Shells, small	....@ 35
Plaster, calcined	1 85@....
Fire brick, American, per 1000	25 00@....
Fire brick, English, per 1000	27 50@....
Shells, large	1 25@ 1 50
Fire clay, per barrel	1 65@....
Lake fire clay	50@....
Sewer pipe, per foot	15@ 20
Chimney flue linings, per foot	15@ 20

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Grass, par livre, gross	3 @ 3½
Common to fair	2½@
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	2½@ 3
Vaches communes et vieilles, par tête	$9 00@12 00
Veaux—1re qualité, par tête	7 00@ 9 00
2me qualité	6 00@ 7 00
Veaux de choix	5 00@ 7 00
Communs	3 00@ 5 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	6½@ 7
Fair Ouachita	4 @ 5
Moutons—Choice, par tête	2 00@ 3 00
Fair, par tête	1 00@ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00@40 00
2me qualité par tête	20 00@30 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	225@400
Mulets pour habitations sucrières	160@180
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un cheval, deux mulets, barouche, charrettes, wagon, comptes ouverts, jugement, etc.

Solomon Kahn vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 38,696.—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 août 1893 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux et après désignés, le LUNDI 21 août 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

En face de mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

1° 1 cheval, 2 mulets, 1 wagon, 1 barouche, 3 charrettes et un lot de harnais etc.

2° Un lot de comptes ouverts conformément à une liste à mon bureau.

Aussi, un jugement rendu par la 18me Cour de District, paroisse St-Tammany, le 2me jour d'avril 1887, en faveur de S Kahn contre S. Levy, pour $206.97 avec intérêt et frais.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
9 août—9 14 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du premier district.

William P. Murray vs Richard R. Reames.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,454.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Cypress, Willow et Claiborne désigné par la lettre D sur une esquisse ou certificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 26 avril 1882 et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 29 avril 1882 et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Willow sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et se trouvant à une distance de quatre-vingt sept pieds un pouce de la rue Cypress.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
4 août—4 11 18 25—1 6 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion rare pour acheter une belle résidence rue du Canal.

Vente d'une grande Résidence.—Propriété de valeur formant le coin sud-est des rues Canal et Derbigny.

A. L. Johnson versus Suc. de Augustus Bernau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,656—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 septembre 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Jackson alors Gasquet et actuellement Avenue Cleveland, les rues Derbigny et Claiborne, désignés par les numéros Dix huit et Dix sept de l'îlet No Vingt sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le premier jour de mai 1840 et déposé au bureau de D. L. McCay, ex notaire en cette ville; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure américaine vingt-cinq pieds de face à la rue du Canal, sur cent six pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles, le lot No Dix huit formant l'encoignure des rues Canal et Derbigny. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 août—3 10 17 24 31—sept 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le sixième district.

Mme Mary F. Tobin, veuve, vs James H. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 39,154.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 30 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, anciennement faubourg St-Joseph, paroisse Jefferson, d'après un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1864, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant Hugh Madden, ex-notaire, le 22 janvier 1866, d'après lequel dit plan, le dit lot est désigné par le No 4 de l'îlet borné par les rues Peniston, Jersey, Laurel et Amelia, et mesure vingt neuf pieds deux pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent dix pieds, vingt-neuf pieds trois pouces et deux lignes de large dans le fond, toute mesure américaine. Chaffe, d'après un acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 28 avril 1891 (Titre enregistré au bureau des Aliénations, Livre 135, folio 584.)

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 juil—28—août 4 11 18 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Quatrième district, formant l'encoignure des rues Camp et Septième.

Dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Huitième et Magazine.

H. Charles Fourton vs P. A. Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,470.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 16 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant en quoique ce soit, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 154, borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Magazine; les dits lots sont désignés par les Nos 21 et 22, sur un plan déposé au bureau de John F. Coffey, ex-notaire en cette ville, comme suit: le lot No 22 forme l'encoignure des rues Septième et Camp. Le lot No 21 mesure vingt-cinq pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Camp, sur une profondeur et cent-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles, et vingt-cinq pieds cinq pouces et une ligne de large dans le fond.

Le lot No 22 mesure vingt-cinq pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Camp, sur une profondeur et façade à la rue Septième de cent neuf pieds neuf pouces, la même profondeur sur la ligne de côté du lot 21 et vingt-cinq pieds cinq pouces et deux lignes de large dans le fond, le tout s'accordant au dit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 juil—14 21 28—août 4 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée connue comme le No 16 de la rue Derbigny, entre les rues Canal et Gasquet.

Joseph Brandner vs Augustus Bernau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,601—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 30 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No municipal 16, rue Derbigny, et tout ce qui y appartient; tous droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 25, borné par les rues Derbigny, Canal, Gasquet et Roman, désigné par le No 2 sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 1er mai 1840, et déposé pour qu'on s'y réfère, en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville; et désigné par le même numéro sur un plan ou devis de Louis H. Pilié, assistant voyer de la ville, le 11 octobre 1881, annexé à et faisant partie d'un acte passé [illegible] notaire, le 6 juillet 1892; ledit terrain mesure, d'après le plan sus-mentionné, vingt-cinq pieds de façade rue Derbigny, sur cent quarante-huit pieds sept pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 30

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que, le 7me jour de juillet 1893, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir: The Lambou & Noel Lumber and Manufacturing Company, Limited, et als. vs. Home Brewing Company, No 39,571.

Dans cette affaire soumise à la cour, et la cour considérant la loi et les témoignages étant en faveur des plaignants, il est ordonné, adjugé et décrété qu'Augusto Habernicht et Henry Bentz soient confirmés comme liquidateurs de la Home Brewing Company, élus comme tels par les actionnaires de la dite Compagnie, le 3 juillet 1893; et qu'ils soient de plus nommés comme commissaires liquidateurs et receveurs de la dite Compagnie.

Qu'un inventaire de la propriété de cette compagnie, soit pris par Frank Zengel, un notaire en cette ville, et que H. Mesonier et P. J. Kelly soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée; et qu'après que les dits commissaires liquidateurs et receveurs auront fourni caution et pris le serment prescrit par la loi, des lettres comme tels soient décernées.

Jugement rendu et signé le 7 juillet 1893.

Signé: N. H. RIGHTOR,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 7me jour de juillet, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-treize.

ONOFRE TRIAY,
Député-Greffier.
9 juil—9 21—août 7

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de bureau, coffre-fort en fer, moteur électrique, comptes à recevoir, billets, jugements, etc.

Schwartz et al. vs. Holloway & Garden Co., Limited

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,211.—En vertu d'un ordre de vente daté du 28 juillet 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 14 août 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au magasin, Nos 36 à 40 rue Camp.

1° Un lot de meubles de bureau, installations, etc., incluant deux coffre-forts en fer (un Diebold et l'autre de la fabrique Herring.) Aussi un moteur électrique de Sprague de la force de dix chevaux; aussi plusieurs actions.

Le tout d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

2° Un lot de comptes à recevoir, billets, jugements, etc. selon une liste enregistrée à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur des comptes à recevoir aura à assumer le paiement des honoraires de l'avocat ou les frais de Cour qui peuvent être dus ou deviendront dus ci-dessus.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er août—1 5 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Second District.

Mme Louisa M. Folger, Veuve de Jessie S. Flower, vs. Lionel Adams—No 38,626.

Charles M. Hero vs. Fabiola Colleens et als—No 38,655.—Division A.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias dans la première affaire, et aussi en vertu d'un jugement rendu le 30 juin 1893, et signé le 3 juillet 1893 dans la seconde affaire ci dessus mentionnée; aussi en vertu d'un ordre en date du 10 juillet 1893, dans ladite seconde affaire, signé par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, actuellement en congé, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 16 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et privilèges y appartenant, ou en quelque sorte faisant partie, situé dans le Second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Marais et Villeré, laquelle dite portion de terre comprend plusieurs terrains Nos 4 et 5 sur un plan d'Arthur De Armas, voyer, en date du 16 décembre 1879, et annexé pour que l'on s'y réfère, à un acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire en cette ville, le 17 janvier 1880; ladite portion de terre commence à une distance de soixante-seize pieds, huit pouces et six lignes ou cinquième du coin des rues Villeré et Dumaine, et mesure cinquante-un pieds un et six et quatre cinquièmes de lignes de façade sur ladite rue Dumaine; la même largeur à l'arrière sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Villeré; et cent vingt-sept pieds un pouce et cinq lignes de profondeur du côté opposé, le tout conformément au dit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus No 38 626.

Condition—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juil—13 20 27—août 3 10 16

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 39,784—Division B—Jules Sarrazin vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules Sarrazin soit convoquée et tenue pardevant Th. Buisson, notaire public, à son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, LUNDI, le 11ème jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur la demande du pétitionnaire pour un répit et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Geo. C. Préot Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 août 1893.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
9 août—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,805—Division D—Jules G. Prudhomme vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jules G. Prudhomme soit convoquée et tenue pardevant Geo Deibel, Esq., notaire, en son bureau, No 85 rue St Charles, dans la Bâtisse Maçonnique, en cette ville, commençant le mardi 12me jour de septembre 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que, dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues et que Ben Forman, Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 7 août 1893.

[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 août—5f au 12 sept

Joseph Lyons vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,624—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Lyons, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1er août—1 5 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,629, Division B.—John H. Frerichs vs ses créanciers—Ordre—Que la cession des biens du pétitionnaire, John H. Frerichs, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant William Ardill, notaire, en son bureau, No 188 rue Commune, en cette ville, commençant le samedi, 19 août 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur sa décharge et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit John H. Frerichs soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1893.

(Signé) N. H. RIGHTOR.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN Député-Greffier
20 juil—3 f au 19 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,419.—Maurice G. Hughes vs Myra C. Hughes, femme de James N. Murdock et als.—Attendu que Mme Anna Bond Ferguson, femme de Thomas Ferguson, un résident du comté de Harrison, Etat du Mississipi, la tutrice dûment nommée et qualifiée de ses enfants mineurs John Mark et Emeline Eunice Thomas, par l'intermédiaire de Calhoun Fluker Esq., de cette ville, son agent spécial reconnu, et avocat de facto, a demandé à cette Cour, l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane, toute et toutes sommes d'argent ou autre propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite tutrice ne serait pas accordée

Par ordre de la Cour.
EUG. D'HÉRÉTÉ,
Député Greffier
Nouvelle Orléans, 12 juillet 1893.
14 juil—5 f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 35,452 Division B—Dans l'affaire de la succession de Mme E. F. Lewis, décédée—Attendu que le Dr Bennett G. Henning, de Memphis, Tenn., exécuteur testamentaire de la succession de la dite Mme E. F. Lewis, et tuteur et représentant légal des mineurs John Frazer Lewis, Robert N. Lewis et Evanda M. Lewis, a demandé à cette Cour l'autorisation de prendre possession de et transférer de cet Etat toute la propriété tous les droits et crédits appartenant aux dits mineurs et à la dite succession.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à donner les raisons dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis pour lesquelles la demande du dit exécuteur et tuteur ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1893.
EUG. D'HÉRÉTÉ,
Député-Greffier.
27juil—27—3 10 17 24 26 août

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE,

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, No 39,567.—Division A—Dans l'affaire de John R. Wilson demandant la monition.

A toutes les personnes qu'intéressent les présentes, Avis—

Attendu que John H. Wilson a, le 14me jour du mois d'avril 1893, acquis à une vente publique faite par William Nelson, constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire intitulée: Wm R. Rutland, exécuteur testamentaire, contre Mme Emma L. Thomas, No 22,640 du dossier de la dite Première Cour de Cite, la propriété ci-après décrite, savoir:

La moitié indivise d'une portion de terre située dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Génois, Télémaque Canal et Gasquet, mesurant trois-cent-dix-neuf pieds, sept pouces, une ligne (319' 7", 1''') de façade rue Génois, sur cent trente huit pieds, huit pouces (138' 8") de profondeur et de façade sur chacune des rues Canal et Gasquet, sujette à tous les droits légaux incombant à F. A. Behan, en raison d'un transfert de ladite propriété audit J. A. Behan, enregistré au bureau des transferts. Livre 109, page 276.

Ladite propriété fut vendue dans l'affaire dont le numéro et le titre sont sus-mentionnés; vente à laquelle John H. Wilson en devint l'acquéreur au prix et pour la somme de mil vingt cinq dollars ($1,025 00).

Et attendu que John H. Wilson s'est adressé à cette Cour pour une Monition en annonce conformément aux Sections 2,370, 2,371, 2,372 et 2,373 de l'acte No 96 approuvé le 16 mars 1870, connu communément comme "Acte pour la révision des Statuts d'un caractère général".

Que l'on sache en conséquence que toutes les personnes ci-intéressées pouvant faire valoir un droit ou un titre ou une réclamation quelconque relativement à la propriété ci-dessus décrite, par suite d'une informalité dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour en vertu duquel la vente ci-dessus a été faite, ou par suite d'une irrégularité ou d'une illégalité dans les estimations et les annonces ou de l'époque et du mode de la vente, ou par suite de toute autre défectuosité existant dans le titre sont prevenues, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de District pour la paroisse d'Orléans, d'alléguer, dans les trente jours qui suivront celui où la présente monition a paru pour la première fois dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ne serait pas confirmée et homologuée.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1893.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en remplacement de Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, absent en ce moment par congé.

Pour copie conforme:
JAMES D. RANKIN, Député-Greffier.
11 juil—11 18 25—août—1 8 15

VENTES A L'ENCAN

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Résidence confortable en bois à deux étages.

No 75 rue Désiré entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Joseph T. Degrais et sa femme.

No 38,972.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 30 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite cour, Division E, actuellement absent sur un congé, daté le 24 juillet 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Joseph T. Degrais et sa femme, Dossier No. 38,972, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un lot de terre désirable avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3ème district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Désiré, Grands-Hommes, (actuellement Dauphine) Craps, (maintenant Bourgogne) et Elmire, mesurant en mesure anglaise 35 pieds 4 pouces de face à la rue Désiré sur 120 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la résidence confortable en bois à deux étages bien subdivisée, connue comme le No 75 rue Désiré, ensemble avec dépendances, hangar, etc. Les terrains sont très spacieux, avec des arbres fruitiers et autres; le site est excessivement désirable et agréable, bien amélioré, entouré de résidences modernes, etc.

Conditions de la vente—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. D. Charbonnet, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

26 juil—26—août 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Terrains de Valeur,

Convenables pour y Bâtir,

Dans le Troisième District.

Succession de Nicholas Dabon.

No ....—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau 159, rue de la Commune—MERCREDI, 30 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. Kink, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, en date du 24 juillet 1893 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Nicholas Dabon, il sera vendu à l'enchère publique, savoir:

1° Deux certains terrains dans la banlieue Franklin de cette ville, désignés par les Nos 17 et 18, dans le carré d'îlet borné par les rues Girod, Musique, St Jean-Baptiste et l'Avenue Washington, et mesurant, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de façade sur l'Avenue Washington sur 97 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain terrain situé dans le même carré ci-dessus décrit, désigné par le No 2 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de façade rue Musique sur 97 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant intérêt de 8 pour cent à partir de la date des billets jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

26 juil—26—août 2 9 16 23 30

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Presses d'imprimerie, Moteur Electrique, Arbre de couche amélioré, Caractères, Fontes, Ect., Etc.

Droits d'occupation, Comptes à recevoir.

Aitkens Brothers vs. leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No 38,857.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J SPEAR, Encanteur—Bureau: No 135 rue Commune.—SAMEDI 12 août 1893, à 10 h. A. M., il sera vendu à l'encan, au plus haut enchérisseur au No 48 de la rue Camp près Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King juge de la Cour Civile de District, Division B., siégeant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge, Division E absent en congé, en date du 31 juillet 1893, dans l'affaire ci dessus la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 Presse cylindre Whelock, 19x24.
1 Presse Prouty, 6 1|2x10.
1 Moteur électrique de la force de trois chevaux, de Sprague.
Arbre de couche, etc., etc.
Le droit d'occupation du magasin No 48 rue Camp, jusqu'au 30 septembre 1893.
Comptes à recevoir conformément à une liste [illegible] la vente.

Conditions—Comptant.

1er août—1 3 9 12.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

EFFETS MOBILIERS.

Succession de Théréza Burge (ou Buche) veuve de Frédérick Gebl, alias Gabl, alias Gale.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 19 août 1893, à 11 heures A. M., sur les lieux No 715 rue Constance entre Pleasant et Général Taylor, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King juge de la Cour Civile de District, Division B pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour susdite, Division E absent en congé, en date du 31 juillet 1893 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Tout et en particulier, les meubles et effets mobiliers contenus dans l'édifice et d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

8 août—8 16 19

PAR FITZPATRICK & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne occasion pour un placement rémunératif.

Un Grand Cottage Double,

Rue Lapeyrouse, près Galvez.

Succession de Mme Caroline Schoeneck, née Bauer.

No 26,433 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR FITZPATRICK & SMITH, W. H. Fitzpatrick, encanteur, Bureau No 24 rue Carondelet—Le Mercredi 30 août 1893 à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, absent en ce moment sur un congé, daté du 21 juillet 1893, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Caroline Schoeneck, née Bauer, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Galvez et Johnson, désigné par la lettre B, sur un plan déposé comme plan 7, Livre No Un, au bureau de James Fahey, et le dit lot mesure 43 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Lapeyrouse, sur 157 pieds, 11 pouces et 4 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent le **grand et confortable cottage-résidence double** à deux corps de logis, désignés par les numéros municipaux 67 et 67 1|2 rue Lapeyrouse, mais portant les vieux numéros 367 et 367 1|2 rue Lapeyrouse ayant de chaque côté, six grandes chambres, citerne, hangar au fond, corridor et entrée pour la voiture sur un côté. Bon voisinage, qui augmente continuellement, à proximité de tous les agréments, ayant toujours de bons locataires et rapportant $21 par mois.

Conditions de la vente—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance payable en billets à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque, avec lien et privilège du vendeur, ensemble avec toutes les autres clauses de garantie usuelles.

L'acquéreur assumera au-dessus de son enchère, les taxes de ville et d'Etat pour 1893.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant James B. Ward, notaire public. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé de l'acquéreur, au moment de l'adjudication.

23 juil—23—août 2 9 16 23 30

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double en Bois de Choix,

Nos 196 et 196 1|2 rue Miro,

Entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Succession de Denise Doucet.

No 39,584—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDERICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 13 septembre 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 2 août 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le cottage double en bois de choix, Nos 196 et 196 1|2 rue Miro, entre Dumaine et Ste Anne, contenant 6 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans une bâtisse à deux étages détachée dans le fond, corridors de côté, citernes et cuisine à l'arrière de chaque corps de logis. Le terrain est décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Miro, Tonti, Dumaine et Ste-Anne, mesurant 36 pieds 5 pouces face à la rue Miro sur 99 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et faisant partie du lot de terre désigné par le No 13 sur un plan dressé par C. Giroux, le 10 janvier 1853, déposé au bureau de E. Barnett, anciennement notaire en cette ville. Toujours d'un bon rapport et situé dans un voisinage tranquille et convenable.

Conditions.—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, payable en un an après la date d'adjudication, représenté par des billets et garantie par lien et privilège de vendeur portant 8 0|0 d'intérêt par an et toutes les clauses de garantie usuelles. Un dépôt de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

9 août—9 16 23 30—sept 6 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottages Doubles Productifs

Et excellemment situés,

Dans le Troisième District.

Bague en diamant, montre en or, Argenterie et meubles de Ménage.

Succession de Joseph Magioni.

No 39,587.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 13 septembre 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division B, en date du et signé le 8 août 1893, dans la susdite affaire la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le cottage double en bois, bien situé et à un étage avec mansarde, Nos 371 et 374 1|2 rue Royale, dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Royale, Chartres, La paix et Français, ayant 4 chambres, allée de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 5 sur un plan annexé à un acte passé pardevant T. Seghers, ancien notaire le 28 mai 1828, et mesurant au pied américain 30 pieds de face rue Royale, sur 80 pieds de profondeur; borné d'un côté par le terrain No 4 à l'arrière par le terrain No 6 et à gauche par la propriété [illegible] ou anciennement appartenant à Louis Grossman. Il est situé dans un bon voisinage, en face du Parc Washington, il y a devant un chemin de fer, et à proximité des églises, des écoles, des marchés.

2° Les cottages solidement construits à un étage avec mansardes, Nos 25 et 27 rue Montégut, dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Montégut, Clouet, Chartres et Levée, ayant 6 chambres, corridor, allée, etc. de chaque côté. Le terrain mesure 42 pieds 6 pouces de façade rue Montégut, sur 92 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles. Il est près de la rivière, des chemins de fer passent près et n'est jamais sans de bons locataires.

Aussi le même jour, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, 14 rue Carondelet, entre Canal et Commune,

Une bague en diamant, une montre en or, de l'argenterie, des meubles de ménage, des lorgnons de spectacle, un revolver.

Conditions—Pour les effets mobiliers comptant sur les lieux. Pour les effets immobiliers, un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées au ou aux détenteurs des billets. Et les taxes dues, et exigibles en 1893, assumées par l'acquéreur, en sus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'adjudication requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Theo Cotonio, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 août—12 19 26—2 9 13 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAINS DANS LE TROISIEME DISTRICT

Faisant face au fleuve.

The Lambou & Noel Lumber & Manufacturing Company Limited et als vs. Home Brewing Company.

No 39,571—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 30 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 2 juillet 1893, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour Division D siégeant au place de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant absent en congé, rendu dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion ou morceau de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Peters, Chartres, Jeanne et Pauline, désigné par le No 2 sur un plan par Charles A. de Armas, député voyer général, annexé pour référence à un acte passé devant E. Bouny, notaire, le 10 mai 1883, ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Peters et Jeanne et les rues Jeannet et Chartres et mesure [illegible] pied américain 58 pieds [illegible] lignes de face à la rue Peters, [illegible] lignes de face à la rue Chartres sur une profondeur de 185 pieds [illegible] sur la ligne de division du lot No 1 et 182 pieds [illegible] de profondeur sur la ligne de division [illegible] une moitié des lots 9 et 10, sur un plan de L. H. Pilié voyer de la ville du [illegible] mars 1859 déposé pour référence en l'étude de E. Bouny, notaire.

2° Trois certains lots de terre situés dans [illegible] désignés par le No 3 sur le plan de L. H. P[illegible] conformément au dit plan les dits lots mesurent au pied américain [illegible] lignes de face à la rue Peters, [illegible] pouces 5 lignes de face à la rue Pauline, [illegible] 123 pieds 9 pouces [illegible] 4 lignes sur la ligne de division du lot No 4, [illegible] lot No 5 et 121 pieds 2 pouces 4 lignes sur l'autre ligne de la rue Jeannet. [illegible] sont sur [illegible] pavé avec des pierres carrées [illegible] près des chemins de fer [illegible] Eastern RR. et c'est un bon emplacement pour une manufacture.

Conditions—Comptant, et le paiement des taxes dues et exigibles en 1893 par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'adjudication requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Frank Zengel notaire, aux frais des acquéreurs.

27 juil—27—août 5 12 19 26 30

PAR FOURTON & FISCHER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement d'argent avantageux.

Propriété de résidence de choix

—DANS UNE—

CHARMANTE LOCALITE.

L'élégante, confortable et massive maison de résidence double en bois, à deux étages, Nos 292, 292 1|2 rue Ste-Marie, entre Constance et Prytanée.

Succession de Mme Caroline Pratt veuve de P. Del Nodal.

No 35,943—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FOURTON & FISCHER—H. C. F[illegible]ton, encanteur—Bureau No 19 rue Carondelet—MERCREDI, 23 août 1893, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 23 juin 1893, pour le compte de la succession de Mme Caroline Pratt, veuve de P. Del Nodal, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain terrain ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes, etc. y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 205 borné par les rues Ste Marie, St André, Prytanée et Constance, désigné comme le terrain No 7 et mesurant [illegible] pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Ste-Marie, sur une profondeur de 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de l'autre côté, celui le plus proche de la rue Colisée, et de 116 pieds 4 pouces et 3 lignes de l'autre côté, celui qui sépare du terrain No 2. Les améliorations s'y trouvent portant les Nos 292 et 292 1|2 rue Ste Marie, comprennent l'élégante et agréable maison de résidence double en bois à deux étages, soigneusement bâtie, d'un confortable intérieur confortablement distribuée, ayant tous les agréments modernes, splendides salons, chambres à coucher vastes et bien aérées, belles salles à manger, chambres à domestiques, [illegible] à l'arrière, etc. situation exceptionnellement désirable, admirablement améliorée; convenable à tout genre de [illegible] verte de gravier, quartier de choix, près des chemins de fer des rues Prytanée et St Charles. Comme placement d'argent, cette propriété possède des avantages inusuels, dans un quartier comparativement nouveau, elle est invariablement louée et aux meilleurs locataires qui soient.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, reste à 1 et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque du vendeur, lien sur la propriété vendue, portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir de leur date jusqu'à paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1893 en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente aux frais des acquéreurs, par devant Charles T. Soniat, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé de l'acquéreur au moment de l'adjudication pour assurer la vente.

19 juillet—19 26—août 2 9 16 23

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois, au coin des rues Jersey et Valence, dans le Sixième District, qui s'améliore rapidement.

Succession de John J. Schellang.

No 156—Vingt-unième Cour de District Judiciaire, Paroisse de Jefferson.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1|2 rue Carondelet—MERCREDI, 30 août 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon Emile Rost, juge de la Vingt-unième Cour Judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en date du 2[illegible] juillet 1893, pour le compte de la sus dite succession, il sera vendu à l'encan:

Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet No 143 borné par les rues Jersey, Valence, Laurel et Cadix et formant le coin des rues Jersey et Valence, mesurant 27 pieds 5 pouces 2 lignes de façade rue Jersey, sur 110 pieds de profondeur et de façade rue Valence. Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois, ayant de chaque côté 3 chambres, cuisine et auvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit; 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement; honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité, toutes taxes dues et exigibles en 1893, seront assumées par l'acquéreur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Geo. C. Préot, notaire.

27 juil—27—août 2 9 16 23 30

Hôtel de l'Europe à Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui la excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison.

28avril—3m